



Commission
d'accès à l'information
du Québec

Québec

Bureau 2.36
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone: 418 528-7741
Télécopieur: 418 529-3102

Montréal

Bureau 18.200
500, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone: 514 873-4196
Télécopieur: 514 844-6170

Sans frais: 1 888 528-7741 cai.communications@cai.gouv.qc.ca www.cai.gouv.qc.ca

PAR COURRIEL

Québec, le 4 octobre 2017

Monsieur ...

Objet : Votre demande d'accès
N/Réf. : 1718033

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 26 septembre dernier afin d'avoir accès aux documents suivants :

« pre-2000 preliminary decision and appeal, of the CAI. The decision was pronounced on July 28, 1995 by Pierre Cyr. An appel was authorized by Judge Jean Longtin on July 18, 1996. The decision relates to an access to information request by Raynald Blanchet, of the Commission Scolaire de Saint-Eustache, for copies of documents related to a professional exam. »

C'est avec plaisir que nous vous transmettons copie des documents demandés.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels¹, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

« Original signé »

Rémi Bédard
Direction de l'administration
Responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels

p.j. Article 51 de la Loi
Avis de recours
Décision préliminaire
Jugement

¹ RLRQ, c. A-2.1, la Loi sur l'accès.